

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 10 novembre 2020

Délibération
n°191-2020
Point 4.7.7

Point 4.7.7 de l'ordre du jour

Tarif du test de langue allemande WIDAF pour les étudiants de l'IUT Robert Schuman et de l'IUT Haguenau pour l'année universitaire 2020/2021

EXPOSE DES MOTIFS :

L'IUT Robert Schuman et l'IUT Haguenau souhaitent continuer à favoriser la participation de leurs étudiants aux tests de niveau en langues étrangères, dont l'allemand.

Sur la base d'une convention signée avec la Chambre Franco-allemande de commerce et d'industrie, les deux IUT sont accrédités à organiser des sessions du test WIDAF dans leurs locaux.

- Concernant l'IUT Robert Schuman, le coût de la certification par étudiant s'élève à 70 € (baisse du tarif précédent de 5€).
Il est ainsi proposé une participation financière de l'IUT Robert Schuman au test WIDAF à hauteur de 50 % dans la limite de 2000 € pour l'année universitaire 2020/2021.
Les membres du Conseil d'Institut se sont prononcés sur les éléments suivants :
 - Prise en charge financière à hauteur de 50 % par l'IUT Robert Schuman, soit 35 €
 - Enveloppe annuelle : 2000 €

Date de validation par le Conseil d'Institut de l'IUT Robert Schuman : 22 septembre 2020.

- Concernant l'IUT Haguenau, le coût de la certification par étudiant s'élève à 75 €.
Il est proposé une participation financière de l'IUT au test WIDAF à hauteur de 50% pour l'année universitaire 2020/2021.
Les membres du Conseil d'Institut se sont prononcés sur les éléments suivants :
 - Prise en charge financière à hauteur de 50% par l'IUT Haguenau, soit 37,50 €

Date de validation par le Conseil d'Institut de l'IUT Haguenau : 3 novembre 2020.

Le 3 novembre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 21 voix pour et 1 ne prend pas part au vote.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le tarif du test de langue allemande WIDAF pour les étudiants de l'IUT Robert Schuman et de l'IUT Haguenau pour l'année universitaire 2020/2021.

Résultat du vote :

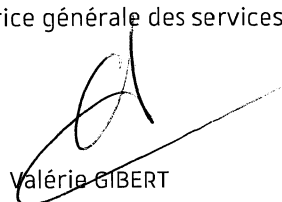
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 23 novembre 2020

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT